

gouvernement de ce qui les attend? Ou le ministre va-t-il continuer à dire que «si vous n'avez pas participé aux programmes qui étaient offerts au début du printemps, nous ne vous promettons rien d'autre»? Au moins le premier ministre, lui, laisse entrevoir une lueur d'espoir.

Le sénateur Murray: Ce que le très honorable premier ministre a dit, et cela devrait être clair pour l'honorable sénateur, c'est que nous ferons à l'avenir ce que nous avons fait par le passé, à savoir que nous répondrons aux besoins de la communauté agricole de l'ouest du Canada. C'est ce que nous avons toujours fait et personne ne le sait mieux que les agriculteurs.

Le sénateur Olson: Le ministre aurait pu épargner beaucoup de temps s'il avait dit cela hier, au lieu d'exclure cette possibilité en disant: «Vous auriez dû souscrire aux programmes qui étaient offerts.»

LES COÛTS LIÉS AUX PERTES—LEUR PARTAGE PAR LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais poser une autre question connexe. Y aura-t-il un changement dans la réduction des coûts assumés par les gouvernements fédéral et provincial? Il semble qu'il coûtera quelque 300 millions de dollars aux agriculteurs de la Saskatchewan pour économiser 24 millions de dollars au trésor. Allez-vous tenter de remédier à cela?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, c'est le genre de question que je devrais transmettre à mon collègue, le ministre de l'Agriculture. Je vous en ferai rapport par la suite.

Le sénateur Olson: Le ministre de l'Agriculture est déjà au courant de la situation. Vous n'avez pas besoin de lui transmettre ma question, car il a déjà tenté de convaincre le gouvernement de la Saskatchewan que celui-ci rendait un très mauvais service aux agriculteurs en agissant ainsi. Je voudrais savoir si le gouvernement entend intervenir. Parfois, même les agriculteurs doivent être protégés contre les gouvernements provinciaux.

LES AFFAIRES SOCIALES

L'APPLICATION DU PRINCIPE DE L'UNIVERSALITÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat à propos d'une chose qu'il a dite hier pendant le discours du sénateur Thériault sur le projet de loi C-80. Il a indiqué que les sénateurs ne devraient pas recevoir d'allocations familiales, vraisemblablement parce qu'ils ont un emploi et qu'ils sont rémunérés.

Partant de cette logique, j'ai demandé au sénateur Murray s'il ne faudrait pas aussi refuser aux sénateurs l'assurance-maladie, puisqu'ils ont un emploi et sont rémunérés. Il m'a répondu que le programme d'allocations familiales et le programme d'assurance-maladie sont deux programmes complètement différents.

Ce sont effectivement deux programmes entièrement différents, mais ils sont basés sur le même principe, celui de l'universalité.

Le sénateur Murray a dit clairement que les allocations familiales ne devraient pas être universelles. D'où le projet de [Le sénateur Olson.]

loi C-80. S'il attaque le principe de l'universalité tel qu'il s'applique à ce programme, n'avons-nous pas raison de penser qu'il s'y attaquera aussi en ce qui concerne l'assurance-maladie?

Je demande donc au sénateur: s'il estime que l'on ne doit pas sauvegarder le principe de l'universalité en ce qui concerne les allocations familiales, comment peut-il s'attendre à ce que nous et les Canadiens pensions qu'il va sauvegarder ce principe en ce qui concerne l'assurance-maladie?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je ne pense pas que je puisse renchérir sur ce que j'ai dit pendant le débat hier.

Le sénateur Frith: À vrai dire, je ne pensais pas que vous le puissiez. Je trouvais juste, cependant, de vous donner la possibilité de le faire.

L'ÉCONOMIE

LES PROJETS D'ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX DE PARTAGE DES COÛTS—LEUR INCIDENCE SUR LE RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): La question que je pose maintenant concerne les dépenses en capital et l'infrastructure. Samedi dernier, le *Toronto Star* a publié un article sur le plan du gouvernement afin de stimuler l'économie. Il était dit dans cet article:

Le premier ministre Brian Mulroney devrait, au cours de la campagne référendaire, annoncer la mise en place d'un programme gigantesque de dépenses en capital, ceci afin d'encourager les Canadiens à se prononcer le 26 octobre en faveur de l'entente constitutionnelle.

Aux termes d'un projet d'accord de partage des coûts entre les deux paliers de gouvernement, Ottawa dépenserait 1,5 milliard de dollars par an et les provinces 1 milliard de dollars.

Une grande partie de ces fonds serait destinée à la remise en état des routes nationales.

Ce programme ressemble curieusement à celui que réclame depuis plusieurs mois M. Chrétien en vue de l'amélioration des infrastructures. Ainsi, dans un communiqué en date du 8 juin, M. Chrétien, a réitéré son appel en faveur de la mise en place entre les trois paliers de gouvernement d'un programme de partage des coûts pour l'amélioration des infrastructures. Il a déclaré, je cite:

Les infrastructures municipales tombent en ruine, il suffit de penser aux ponts et chaussées, ou aux systèmes d'égouts et d'aqueducs. La dégradation est telle qu'il faut investir dès maintenant, sans compter que l'activité économique résultante répondrait aussi au besoin criant de création d'emplois.

Le sénateur Simard: Le sénateur Frith...

Le sénateur Frith: Je ne vous demandais rien, monsieur, mais si vous souhaitez m'interrompre, je répéterai ce que je viens de dire dès que vous aurez terminé.

• (1420)

Honorables sénateurs, en vertu des nouvelles règles, nous disposons en pareille occasion d'un temps limité pour la